

Le 23 mars 2009

Par courrier électronique

Me Steve Cadrin
Cadrin Mayer
123, boul. Labelle, bur. 101
Rosemère (Québec) J7A 2G9

**Objet : Demande du Transporteur afin d'obtenir une autorisation pour acquérir et construire des immeubles et des actifs requis pour le projet de remise à neuf et de modernisation des compensateurs synchrones au poste Abitibi
Dossier de la Régie : R-3684-2009**

Cher confrère,

Pour donner suite à votre lettre du 20 mars 2009, la Régie note que l'UMQ n'a pas l'intention de compléter sa demande d'intervention et présenter de preuve dans ce dossier mais aurait des demandes de renseignements à formuler au Transporteur afin de produire des observations écrites.

À cette fin, la Régie fixe le calendrier suivant :

Demandes de renseignements au Transporteur : 30 mars 2009 à 12 h

Réponses du Transporteur aux demandes de renseignements : 15 avril 2009 à 12 h

Observations écrites de l'UMQ : 29 avril 2009 à 12 h

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/pl

c. c. M^e Carolina Rinfret, HQT